

Ministry of Education

Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

- DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger
- EXPÉDITRICE :** Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
- DATE :** le 20 avril 2011
- OBJET :** **Mise en œuvre des programmes-cadres révisés d'ALF et du PANA - Rencontre des équipes d'experts des conseils scolaires**
-

La première année de la mise en œuvre des programmes-cadres d'Actualisation linguistique en français (ALF) et du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) arrive à terme et le processus d'évaluation de leur mise en œuvre a déjà été entamé par le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ). Il est important de faire le bilan, de discuter d'enjeux et d'examiner la planification à la lumière des constats de cette première année de mise en œuvre.

Tel que prévu dans la phase III de la mise en œuvre, le Ministère s'est engagé à rencontrer les équipes d'experts des conseils scolaires ainsi que le Centre-Jules Léger pour une session de travail qui se tiendra sur deux jours :

- Le **25 mai 2011**, de 8 h 30 à 15 h, pour les équipes d'experts du **PANA (1^{re} à la 8^e année)**
- Le **26 mai 2011**, de 8 h 30 à 12 h, pour les équipes d'experts du programme **d'ALF (1^{re} à la 8^e année)**
- Le **26 mai 2011**, de 13 h à 16 h, pour les équipes d'experts du programme **d'ALF et du PANA (de la 9^e à la 12^e année)**

Ces rencontres permettront aux équipes d'experts de partager des pratiques réussies, d'identifier certains défis à relever, de soulever les besoins en termes de formation et d'accompagnement, d'échanger de l'information sur les ressources afin de poursuivre une mise en œuvre efficace, équitable et durable des programmes d'ALF et du PANA.

Le ministère de l'Éducation acheminera par courriel aux surintendantes et aux surintendants responsables du dossier des apprenants du français et des nouveaux arrivants (AFENA) de votre conseil scolaire les listes des membres composant les équipes d'experts qui ont participé aux

formations au mois de mai 2010. Ces listes leur permettront de faire, au besoin, les mises à jour nécessaires au niveau des équipes d'experts et de remplir les formulaires d'inscription qui se trouvent en pièces jointes aux annexes A, B et C. Une fois complétés, ces formulaires doivent être retournés à l'attention de Linda Jolivet par courrier électronique à linda.jolivet@ontario.ca ou par télécopieur au 866 622-9356 ou 613 733-6225, au plus tard le 18 mai 2011.

La rencontre aura lieu à la salle The Coop à l'Université St. Michael's College, au 81 rue St. Mary à Toronto.

Chaque personne déléguée par le conseil scolaire est responsable de faire sa propre réservation de chambre d'hôtel au tarif préférentiel du gouvernement. Une liste d'hôtels vous est suggérée:

Courtyard Marriott Toronto Downtown
475 Young Street
Toronto M4Y 1X7
416 924-0611

Delta Chelsea Toronto
33, Gerrard Street West
Toronto M5G 1Z4
416 595-1975

Toronto Marriott Bloor Yorkville
90, Bloor Street East
Toronto M4W 1A7
416 961-8000

The Sutton Place Hotel
955, rue Bay
Toronto M5S 2A2
416-924-9221

Lorsque nous aurons reçu le formulaire d'inscription des conseils scolaires, le ministère de l'Éducation acheminera par courriel à chaque participant une lettre qui pourra être remise à l'hôtel afin d'obtenir le tarif préférentiel du gouvernement de l'Ontario. Les dépenses de voyage, y compris l'hébergement (au besoin), seront remboursées conformément aux lignes directrices du Ministère, précisées à l'annexe D. Les frais de suppléance pour les enseignantes et enseignants, si nécessaire, seront remboursés selon le taux ministériel de 175 \$ par jour.

Chaque conseil scolaire devra soumettre, au plus tard trente (30) jours après la formation, une seule demande de remboursement au Ministère en faisant parvenir une facture accompagnée des formulaires de remboursement des participantes et participants et des pièces justificatives à l'attention de : Clayre Bertrand, agente d'éducation, Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française, 1570, chemin Walkley, Ottawa (Ontario) K1V 6P5.

Pour de plus amples renseignements au sujet de cette rencontre, n'hésitez pas à communiquer avec Clayre Bertrand, agente d'éducation au 613 733-6629 ou encore par courrier électronique à clayre.bertrand@ontario.ca .

Je vous remercie de votre appui constant dans l'avancement de ce dossier.

La directrice,

Ginette Plourde

p.j. Annexes A, B, C – formulaires d'inscription
Annexe D – information sur le remboursement des frais de voyage

c.c. : Chefs des bureaux régionaux
Surintendantes et surintendants responsables du dossier des apprenants du français et des
nouveaux arrivants
FARE